



Equipements portuaires et fluviaux

La Normandie soutient des projets visant à développer le transport maritime et fluvial de marchandises et contribue au développement économique de son territoire.

L'ambition portuaire pour la Normandie 2021-2025

La Région considère comme primordial de construire un système portuaire performant car les ports compétitifs de demain seront ceux qui auront réussi leurs transitions (énergétique, écologique, industrielle, numérique et humaine).

Pour cela, 5 axes prioritaires sont proposés pour le développement portuaire de la Normandie

- Les ports comme sites privilégiés pour un développement économique et industriel responsable et vertueux
- La transition écologique et énergétique comme levier de la compétitivité de l'Axe Seine
- La transition numérique comme vecteur de croissance des places portuaires
- L'emploi et la formation comme clés de la réussite des projets d'implantation industrielle et logistique en Normandie
- L'ancrage territorial des ports adapté aux enjeux de développement économique

[En savoir plus sur la stratégie portuaire](#)

La Région Normandie et Brittany Ferries prennent le cap de la décarbonation

Lancé en 2016 par Brittany Ferries, le renouvellement de la flotte de la Compagnie se réalise sous l'égide de la transition énergétique et de la décarbonation. Après la commande de deux navires à propulsion GNL (le Salamanca et le Santoña), le Guillaume de Normandie, à propulsion GNL/électrique incarne une nouvelle étape vers des navires à forte réduction d'émissions, à propulsion hybride. Il est appelé à remplacer le Normandie sur la ligne Caen-Ouistreham/Portsmouth en avril/mai 2025.

Par ailleurs, la Région Normandie et Ports de Normandie ont également décidé de jouer la carte de l'excellence environnementale, devançant ainsi les dernières directives européennes en matière portuaire. En 2030, le raccordement électrique à quai sera rendu en effet obligatoire pour plusieurs catégories de navires, afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ports de Normandie réalisera plus de 30 millions d'euros de travaux pour l'électrification à quai sur les ports de Cherbourg et de Caen-Ouistreham à partir de 2025. L'électrification sur le port de Dieppe interviendra dans un second temps, entre 2027 et 2030.

L'Europe en Normandie

Des financements européens soutiennent des projets de coopération mis en œuvre par des acteurs régionaux avec d'autres partenaires européens dans les domaines de la recherche, de l'innovation, de l'environnement, de l'éducation, de la jeunesse... C'est le cas du projet Breeze pour réduire les émissions dans les ports grâce à l'électricité à quai.

En savoir plus sur le projet Breeze

Objectif : Promouvoir l'électricité à quai (OPS) dans les ports européens pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Contexte : Le paquet "Fit for 55" de l'UE impose l'usage de carburants à faible émission dans le transport maritime dès 2030.

Activités : Échanges de bonnes pratiques, études sur le déploiement de l'OPS, développement de stratégies pour anticiper l'obligation européenne, ateliers, visites de sites, tables rondes.

Partenaires : 9 partenaires de 8 pays, dont HAROPA Port et la Région Normandie

Financement FEDER : en cours de confirmation

[En savoir plus](#)

**Interreg
Europe**



**Co-funded by
the European Union**



Ports de Normandie

Issu du regroupement de Ports Normands Associés (Ports de Cherbourg et de Caen-Ouistreham) et du Syndicat Mixte du Port de Dieppe en 2019, Ports de Normandie a pour mission de gérer et de développer dans les infrastructures portuaires d'envergure régionale pour optimiser le fonctionnement des ports normands et leur donner plus de poids au plan national.

Ports de Normandie c'est :

- 9 000 emplois directs et indirects

- 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007
- 100 hectares dédiés aux Energies Marines Renouvelables
- Une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir à Dieppe
- 2 millions de passagers transmanche par an
- 6,5 millions de tonnes de marchandises par an
- Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes
- 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec, 33 000 nuitées et 7 500 visiteurs par an
- de 12 000 tonnes de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie
- de 300 mises à sec par an

[Ports de Normandie](#)

Dragage du bassin Saint-Pierre : un projet soutenu par la Région Normandie

Le bassin Saint-Pierre du port de Caen fait l'objet d'un dragage pour maintenir le niveau d'eau du canal et permettre la navigation. Environ 30 000 m³ de sédiments sont retirés pour assurer une profondeur adéquate, facilitant ainsi l'activité de plaisance et l'accueil de navires d'exception. Les sédiments, pollués par des hydrocarbures et métaux lourds, sont traités biologiquement sans recours à des produits chimiques. La Région Normandie participe à ce projet en finançant une partie des travaux à hauteur de 1,33 million d'euros, le coût total du projet s'élève à 3,4 millions d'euros.

Haropa Port

Au 1er juin 2021, l'ensemble portuaire HAROPA, composé des ports du Havre, de Rouen et de Paris, a franchi une nouvelle étape de coopération en ne formant plus qu'un seul établissement : le Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine.

Les ports du Havre, de Rouen et de Paris représentent :

- Le premier complexe portuaire français et le 4e port nord-européen en tonnage
- Le 1er hub logistique de France
- Le 1er port ouest-européen exportateur de céréales

- 81,3 Mt (2,63 MEVP) de trafic maritime en 2023
- 160 000 emplois (directs et indirects)
- Plus de 16 000 hectares de surfaces cumulées

Dotées de terminaux dédiés, les ports du Havre et de Rouen sont également d'importantes portes d'entrée pour les croisières maritimes.

La majorité des interventions financières de la Région en faveur d'Haropa Port est inscrite dans les Contrats de Plans Etat – Région. Quelques projets emblématiques accompagnés par la Région Normandie :

- Accès fluvial à Port 2000 (projet dit de la "chatière") : cette opération de 197 M€ est financée à hauteur de 86,05 M€ par la Région et par l'Europe à hauteur de 11 M€. Il doit permettre l'accès direct pour les bateaux fluviaux aux terminaux à conteneurs du port du Havre. La mise en service est prévue en 2027.
- Postes 11 et 12 : construction des deux derniers postes à quai de Port 2000. Cette opération, d'un montant final de 127 millions d'euros est financée à hauteur de 17,1 M€ par la Région.
- Amélioration des accès nautiques du Port de Rouen : 10 millions d'euros de financement régional pour permettre au port de Rouen d'accueillir des navires de plus grande capacité.

sur l'axe Seine afin de favoriser le report modal vers des modes massifiés.

Chantier du barrage de Poses

Construit dans les années 1880, le barrage de Poses de navigation connaît depuis 2020 une rénovation majeure de son génie civil et de ses équipements afin de garantir sa pérennité et fiabiliser un fonctionnement essentiel à la fois pour la navigation sur la Seine aval mais aussi pour l'écosystème environnemental du fleuve et de ses rives.

Les travaux ont été démarrés dans le cadre du CPIER 2015-2020 et se poursuivront sur le prochain contrat.

La contribution normande aux transports combinés de marchandises

Le Transport combiné est un **mode de transport de marchandises multimodal qui allie le mode routier avec le ferroviaire ou le fluvial**. Ce transport intermodal offre une solution logistique économe en énergie, de report modal.

Annoncée à l'été 2023 dans le cadre du paquet européen dédié au verdissement du fret, la Commission européenne a publié, le 7 novembre 2023, sa proposition de révision de la directive relative au transport combiné de marchandises. En effet, la directive actuelle, seul instrument juridique européen qui soutient directement le passage du fret de la route à des modes de transport moins émissifs, date de 1992. Parallèlement à la publication du projet législatif, la Commission européenne a relancé une consultation publique, afin de recueillir l'avis des différentes parties prenantes sur le texte proposé.

En 2022, la Région Normandie, en partenariat avec les principaux acteurs du territoire (HAROPA PORT, Ports de Normandie, les unions maritimes et portuaires du Havre et de Rouen, Logistique Seine-Normandie, SNCF Réseau, Voies navigables de France et Entreprises fluviales de France), avait déjà produit une contribution en réponse à la consultation publique lancée par la Commission européenne pour préparer le projet de révision de la directive.

Lors de la nouvelle consultation de 2023-2024, la Région Normandie a réaffirmé tout l'intérêt de développer le transport combiné qui représente, en France, environ 25 % du transport ferroviaire de marchandises. Ce sont ainsi environ 650 000 UTI (unités de transport intermodal) qui sont transportées annuellement par voie ferroviaire. Par ailleurs, le transport combiné participe à l'objectif fixé par l'Union européenne de réduire de 90 % ses émissions de gaz à effet de serre liées au transport d'ici 2050.